

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20240327_P_060
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de la Délinquance

Objet : Signature d'une convention avec Sophie Lorientte « Naturopathe / Reflexologue » pour l'organisation de 2 ateliers sur les thèmes de la réflexologie plantaire et conseils en hygiène de vie à la crèche « Les Matrus » en faveur des enfants de 0-3 ans et leur parent dans le cadre du REAAP (Réseau, d'Ecoute, d'Appui et Accompagnement des Parents) pour les journées de la parentalité.

N° 20240327_P_060

Le Président,

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

Sophie LORIENTTE

Naturopathe, Reflexologue

13 place des Victimes de la déportation du travail
43240 Saint Just Malmont

Pour l'organisation de 2 ateliers sur les thèmes de la réflexologie plantaire et conseils en hygiène de vie en faveur des enfants de 0-3 ans et leur parent.

Durée : 1h00 par atelier

Date : le 13 avril 2024

Lieu : Crèche « Les Matrus » Saint Didier en Velay

Participants : 10 familles par atelier

Montant : 240€ TTC

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 27 Mars 2024

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20240327-20240327_P_060-AU
Reçu le 09/04/2024